



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2009/32

Le 23 novembre 2009

**Conformité au droit international de la déclaration unilatérale d'indépendance
des institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo
(requête pour avis consultatif)**

IMPORTANT RAPPEL AUX MEDIAS

**Le délai de dépôt des demandes d'accréditation pour la presse expire demain,
mardi 24 novembre 2009, à minuit**

LA HAYE, le 23 novembre 2009. Le département de l'information de la Cour internationale de Justice (CIJ) rappelle aux représentants des médias que le délai pour le dépôt en ligne des demandes d'accréditation concernant les audiences en la procédure consultative susmentionnée expirera demain, mardi 24 novembre 2009 à minuit (heure de La Haye).

Passé ce délai, le formulaire d'accréditation sera retiré du site Internet de la Cour (www.icj-cij.org) et il sera impossible de demander une accréditation pour les séances publiques qui se tiendront du 1^{er} au 11 décembre 2009 en la procédure consultative susmentionnée.

Tous les documents publics concernant cette procédure consultative sont disponibles en ligne sur le site Internet de la Cour (www.icj-cij.org), à la rubrique : Affaires/Procédures consultatives.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)

MM. Boris Heim et Maxime Schouppe, attachés d'information (+31 (0)70 302 2337)

Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)

Mme Barbara Dalsbaek, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)